

Ce cri du cœur est bien naturel de la part d'un manitobain catholique. Enfin, on a accusé Dom Benoit d'injustice et d'ingratitude envers l'Angleterre qui, dit-on, traite la province de Québec avec générosité.

Le reproche ne serait pas immérité s'il eût nié cette libéralité. Mais encore une fois, il n'a pas commis cette erreur. Il n'a ni fait ni souhaité de mal à l'Angleterre, au contraire, c'est notre conviction qu'il désire la voir toujours prospère et heureuse. Il a seulement écrit qu'elle subirait probablement des revers. Ce n'est pas sa faute si douze mois plus tard, les événements sont venus confirmer ses prévisions.

L'historien qui essaie de lire l'avenir dans le passé et suppose qu'un peuple connaîtra un jour la mauvaise fortune, ne fait pas plus un acte d'ingratitude qu'un acte de reconnaissance. Il est historien, et comme tel, il peut annoncer des revers à sa propre patrie aussi bien qu'aux nations étrangères. Cette liberté, très légitime, ne justifie donc pas l'accusation d'ingratitude. L'équité de la métropole envers les Franco-canadiens, il la reconnaît. Peut-être espère-t-il même, que si le gouvernement du Manitoba et le gouvernement fédéral ne redressent pas les griefs des catholiques manitobains, le gouvernement impérial interviendra, puisqu'il s'en est réservé le droit en sanctionnant la constitution du Manitoba.

Un mot, avant de terminer, du parallèle de Dom Benoit entre la race française et la race anglaise.

Ce parallèle, il est vrai, met en relief les défauts de la race anglaise un peu plus que ses qualités. Certaines expressions auraient pu être adoucies sans dénaturer la vérité historique. Car si la race anglaise a des défauts, elle a aussi de grandes qualités. Toute race, du reste, a ses défauts et ses qualités. Si on peut mettre des guerres injustes au compte de l'Angleterre, on peut également sur ce point incriminer la France. Toutes les guerres de Louis XIV et de Napoléon Ier n'ont pas été des guerres justes. Les nations ne sont pas plus parfaites que les individus dont elles se composent.

Cependant, nous avons compris que, dans l'intention de Dom Benoit, ce qu'il dit s'applique plutôt aux gouvernants qu'à la race prise en bloc. Quoi qu'il en soit, cette absence de mesure accidentelle ne justifie pas les injures dont on l'a abreuvé, et n'ébranle nullement sa thèse. Une fois de plus, les injures ne sont pas des raisons et ne démolissent jamais une argumentation sérieuse.